

DONS, AVANTAGES OU MARQUES D'HOSPITALITÉ

Déclaration au Commissaire à l'éthique et à la déontologie

(L.R.Q., chapitre C-23.1, articles 31, 32 et 33)

Nom du membre :	ISABELLE MELANÇON
Circonscription :	VERDUN

DÉCLARATION AU COMMISSAIRE

*Je déclare avoir reçu le don, l'avantage ou la marque d'hospitalité,
d'une valeur de plus de 200 \$, décrit ci-dessous :*

1. Nom du donateur	2. Date
Académie canadienne du cinéma et de la télévision	17 septembre 2017
3. Description du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Deux billets pour le gala des 32^{es} Prix Gémeaux.	
4. Circonstances de la réception du don, de l'avantage ou de la marque d'hospitalité	
Invitation à la députée de Verdun à participer au gala des 32^{es} Prix Gémeaux.	

Signature du membre de l'Assemblée nationale (s) Isabelle Melançon	Date de la déclaration 2017-10-06
---	--